

50 ans d'histoire du Programme MAB (l'Homme et la Biosphère) de l'UNESCO

Mireille Jardin* (2021)

*MAB France, 24, chemin de Borderouge, CS52627, 31326 Castanet-Tolosan cedex. France. www.mab-france.org

L'histoire du MAB s'inscrit dans l'évolution générale des conceptions en matière de conservation de la nature et des impacts des activités humaines, et quelques fois anticipe cette évolution. Précurseur à ce titre, le MAB considère que l'Homme fait partie de la nature et interagit avec les écosystèmes. Ainsi la protection de la nature ne peut-elle être efficace si l'on en exclut l'Homme.

A l'origine du programme, la « Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère » se tient en 1968 à Paris. Organisée par l'UNESCO avec la FAO, l'OMS, l'UICN et le PBI (Programme biologique international), elle constitue la première rencontre intergouvernementale au niveau mondial sur l'environnement, quatre ans avant Stockholm.

Avec cette Conférence, on assiste à la première apparition du terme biosphère. On note également, dès le titre, qu'il s'agit d'utilisation et de conservation, considérées comme complémentaires et non antagonistes. La Conférence représente ainsi un embryon de la notion de développement durable ; elle met aussi en avant l'importance de l'interdisciplinarité.

La Conférence décide de constituer un programme international de recherche sur l'Homme et la biosphère, avec, parmi les thèmes prioritaires l'utilisation et la préservation des ressources génétiques et la préservation des écosystèmes représentatifs, des espèces menacées et des habitats d'origine des espèces domestiques végétales et animales.

Les autres projets du MAB portent notamment sur les forêts tropicales, les zones arides, les îles et zones côtières, les deltas et les lacs, les montagnes, les savanes et les terres à pâturage, les villes et l'éducation à l'environnement.

Ce n'est qu'un an après, en 1969, qu'émerge l'idée d'un réseau mondial de zones protégées destinées à la recherche et à la conservation, en assurant la meilleure couverture mondiale possible.

La première référence aux réserves de biosphère apparaît en 1970, dans le plan de lancement du MAB. L'accent est mis sur leur rôle logistique, comme sites de recherche et de suivi, et comme bases territoriales du programme. Le concept de réserve de biosphère est encore flou et ne sera élaboré qu'au cours des années suivantes. Elles figurent sous le projet 8 du MAB (qui en comptait 13) sous le titre « conservation des ressources naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent ».

Pendant les premières années, le MAB mène un nombre important d'activités portant sur différents thèmes, en développant des projets internationaux et en organisant plusieurs réunions d'experts par an. Ces activités portent notamment sur les interactions entre l'Homme et différents types d'écosystèmes (forêts, pâturages, etc..) ou entités géographiques (i.e. montagnes, îles, villes) ; les processus ou impacts plus globaux (perception de l'environnement, les effets des pesticides, les travaux d'ingénierie, les polluants...). Des projets sur les zones arides ou les zones tropicales humides bénéficient du soutien de différents donateurs, à commencer par le PNUD et le PNUE.

Le contexte international - 1972 : Stockholm et la création du PNUE

C'est avec la Conférence de Stockholm que, pour la première fois, l'environnement est devenu un enjeu majeur à l'échelle internationale. À cette occasion, la nécessité de gérer au mieux les ressources non-renouvelables, de protéger l'environnement et de mettre en place des systèmes de gouvernance nationaux (les ministères de l'environnement) et internationaux (le PNUE, notamment) pour prendre en compte l'environnement a été formellement reconnue.

La Conférence de Stockholm s'est achevée par une Déclaration de 26 principes, par des objectifs spécifiques accompagnés d'un plan d'action, et par la création du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE).

C'est aussi à cette époque que sont créés des ministères de l'environnement dans différents pays (en France, 1971).

Les dirigeants des pays présents ont en outre convenu de se retrouver tous les dix ans, lors des Sommets de la Terre.

La premier Sommet de la Terre se tient en 1982 à Nairobi. Puis se succèdent les sommets suivants :

1992 : Rio de Janeiro

2002 : Johannesburg

2012 : Rio + 20.

Ce n'est que peu à peu que le Réseau mondial de réserves de biosphère se définit et se constitue. En 1973, un groupe d'experts se réunit à l'UICN pour développer le contenu scientifique des aspects relatifs à la conservation du projet 8.

Un autre groupe se penche en 1974 sur les objectifs et les caractéristiques des réserves de biosphère ; il s'agit de la première ébauche du concept, notamment en ce qui concerne le zonage (trois zones : aire centrale, zone tampon et aire de transition) et les trois fonctions (conservation, développement, appui logistique).

A partir de 1974, les pays soutiennent et commencent à proposer des sites à la désignation. Les réserves de biosphère bénéficient d'un important soutien politique dans la déclaration du sommet Brejnev/Nixon de 1972 qui mentionne explicitement les réserves de biosphère et s'engage à en promouvoir la désignation dans les deux pays. Après ce texte, les propositions s'accroissent, sans toutefois qu'une procédure de désignation ne soit définie (les Etats se contentent d'adresser des demandes à l'UNESCO qui en général les accepte pourvu que les sites présentent un intérêt pour la recherche et la conservation).

En 1976 un premier contingent de 57 sites est désigné, sans critère précis sauf leur rôle (réel ou potentiel) pour la conservation et la recherche. Puis en 1977, un deuxième groupe de 61 sites est désigné.

Le processus se poursuit, et en 1981 on compte 208 réserves de biosphère dans 58 pays. On est toujours dans une logique de conservation et de représentativité des écosystèmes mondiaux, associées à la recherche. Les sites sont dans l'ensemble des aires protégées traditionnelles. Ils ne constituent pas encore à proprement parler un réseau.

Il faut citer quelques exceptions cependant, comme au Mexique, à Mapimi, où des scientifiques et des gestionnaires travaillent ensemble sur la fonction de développement et la satisfaction des besoins des populations locales. Ou au Canada où on ajoute des aires supplémentaires à un parc existant (Waterton) pour tenir compte du zonage et de la fonction de développement.

Avec la Conférence « l'Écologie en action » en 1981 (10^e anniversaire du MAB), la complexité du concept et de sa mise en œuvre dans différents pays est mise en lumière.

Le premier Congrès des réserves de biosphère organisé à Minsk en 1983 par l'UNESCO et le PNUE (avec la participation de la FAO et de l'UICN) débouche l'année d'après sur le Plan d'action pour les réserves de biosphère, qui souligne le rôle multifonctionnel des réserves de biosphère, prévoit le fonctionnement du réseau, et formule des propositions en matière de recherche, de suivi, de formation, d'éducation et de participation locale. Ce plan constitue un tournant dans l'évolution du concept. Il préconise la création d'un Panel consultatif d'experts sur les réserves de biosphère, composé de chercheurs indépendants.

Ce Panel tient ses premières réunions en 1985 et 1986. Ce qui fait la différence entre aires protégées traditionnelles et réserves de biosphère, c'est-à-dire la combinaison des trois fonctions, est clairement explicité

En 1990, on compte 293 réserves de biosphère dans 74 pays. Mais la capacité de l'UNESCO est affaiblie par le départ des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Le réseau reste de qualité inégale, manque de crédibilité et de reconnaissance internationale. Pour y remédier, la création du Comité consultatif pour les réserves de biosphère - en 1991- est un premier pas. Il reste à formuler les critères et à fixer les procédures de désignation. Ce sera la tâche d'un groupe de juristes qui se réunira en 1994 et 1995.

Le Comité consultatif quant à lui est surtout chargé de préparer la Conférence de Séville qui doit relancer et renforcer le réseau de réserves de biosphère.

La Conférence de Séville se tient en 1995 à invitation des autorités espagnoles. Environ 400 représentants de 102 pays et de 15 organisations internationales y participent.

La Conférence dresse un bilan de la mise en œuvre du plan d'action de 1984 grâce à des ateliers, des expositions et des séances plénières.

La Conférence élabore une stratégie pour le futur, la Stratégie de Séville. Ce texte fondamental se compose d'une introduction générale, la vision, et de recommandations par grands objectifs : conservation, recherche/suivi/éducation et développement. Les actions recommandées sont déclinées au niveau international, national et local. Un dernier objectif décrit les actions à entreprendre pour mettre en application le concept et renforcer le réseau, là encore aux trois niveaux, international, national et local. Ce texte reste la base du programme, même si des ajustements ont été rendus nécessaires par l'évolution du contexte international, notamment l'accent mis sur le changement climatique et, plus récemment, l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies des objectifs de développement durable.

La Conférence de Séville finalise également le Cadre statutaire du Réseau mondial, élaboré par le groupe de juriste en consultation avec tous les Etats membres, qui fixe les règles de fonctionnement du réseau et les critères de désignation des réserves de biosphère. Ce document prévoit notamment une procédure d'examen périodique qui permet de vérifier que les réserves de biosphère répondent aux critères 10 après leur désignation, puis tous les dix ans, et d'améliorer la qualité du Réseau.

La Conférence générale de l'UNESCO adopte formellement les deux textes, ce qui leur donne une légitimité pour les Etats membres qui s'engagent ainsi à le respecter, accroît leur visibilité et renforce leur crédibilité. Ceci est particulièrement important au moment où vient d'être signée la Convention pour la diversité biologique (en 1992) et où l'UNESCO doit affirmer son rôle dans la mise en œuvre de cette Convention.

En 1999, le comité consultatif examine les premiers rapports d'examen périodique, soit environ 150, ce qui constitue pour les pays un effort important d'évaluation de leurs réserves de biosphère et souvent de remise à niveau pour répondre aux critères définis à Séville. Cet effort se traduit aussi par nombre de réunions nationales et régionales, où sont échangées les expériences sur la mise en œuvre du zonage, la gouvernance, les plans de gestion ou l'implication des communautés locales.

La Conférence de Pampelune en 2000, invitée à nouveau par l'Espagne, permet de dresser un bilan assez complet des progrès depuis Séville. Sur cette base, des orientations sont proposées aux différents acteurs - comités nationaux et gestionnaires - ainsi que pour renforcer la coopération régionale. La conférence de Pampelune adopte également des Recommandations pour l'établissement et le fonctionnement des réserves de biosphère transfrontières, qui n'étaient jusque-là régies par aucun texte (en 2020, il y en a 21, dont deux en France, avec l'Allemagne et l'Italie).

La Conférence de Madrid, en 2008, encore une fois invitée par l'Espagne, réunit quelque 500 experts et adopte le Plan d'action de Madrid, qui décline de façon concrète les cibles et les actions à mener jusqu'en 2014, en s'appuyant sur les objectifs de Séville, parfois actualisés ou précisés.

Le Conseil international de coordination du MAB adopte en 2015 une nouvelle stratégie pour 2015-2025.

Fondée sur la vision « d'un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et œuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère ».

Très axée sur la contribution du MAB aux objectifs de développement durable, la stratégie porte sur les réserves de biosphère et au-delà. Quatre objectifs stratégiques ont été définis :

1. Préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles
2. Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère
3. Faciliter la science de la biodiversité et de la durabilité, l'éducation au service du développement durable et le renforcement des capacités
4. Soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial.

En mars 2016, la Conférence de Lima invitée par le Pérou, réunit quelque 1000 participants à de nombreux ateliers et échanges. Le Congrès adopte le Plan d'action de Lima, qui décline les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie pour chacun de ses objectifs et définit les responsabilités des différents acteurs au niveau local, national et international.

A partir de 2013, à la demande des États membres du CIC-MAB, l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité du Réseau, et l'aide à apporter aux États membres pour permettre à leurs réserves de biosphère de devenir pleinement fonctionnelles et se conformer aux critères définis dans le cadre statutaire en 1995. Cette « stratégie de sortie » visait à aider les sites non-conformes à identifier et à relever les défis, et à s'assurer que toutes les réserves de biosphère répondent bien aux critères requis. Dans le cas contraire, les sites ne devraient plus être considérés comme membres du Réseau mondial. Le CIC-MAB a fixé l'année 2020¹ comme date limite de la stratégie de sortie, pour que toutes les réserves de biosphère deviennent pleinement fonctionnelles, les sites ne répondant pas aux critères étant recommandés pour le retrait du Réseau.

Depuis l'adoption de cette stratégie, des résultats encourageants ont été obtenus. Un grand nombre de réserves de biosphère ont amélioré leur zonage, leur gouvernance et leur gestion. D'autres ont été retirées du réseau.

A partir de 2017, le CIC-MAB a souhaité que la stratégie de sortie soit relayée par un « Processus d'excellence et d'amélioration continue du Réseau mondial de réserves de biosphère ». Il s'appuiera sur la coopération et les échanges entre sites et le renforcement des réseaux régionaux et concernera également les futures réserves de biosphère.

En 2020, le Réseau mondial compte 714 réserves de biosphère et 21 réserves transfrontières, dans 129 pays.

¹ Cette date a été repoussée compte-tenu des circonstances sanitaires